

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents : MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Bernard AURISSET
	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Michel ADAM
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Hervé LUCBÉREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Rosine CARDON	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Didier CASTERES	à	Gérard ROSENTHAL
	Bernard UTHURRY	à	Joseph LEES
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE.

RAPPORT N°140717-15-CUL

PAH ACTIONS COLLECTIVES : FINANCEMENT DU FILM DOCUMENTAIRE « EL REY DE CANFRANC »

M. KELLER annonce que le Pays d'Art et d'Histoire, via la CCPO, a été sollicité en 2013 pour un accompagnement financier, par José Antonio BLANCO (Madrid), qui souhaitait réaliser un documentaire sur Albert LE LAY.

Cette personne, chef de douane à la gare de Canfranc durant la guerre 1939-1945, a eu un rôle important au niveau de la résistance contre le régime NAZI et dans l'histoire locale.

Ce film documentaire s'appuie sur des témoignages écrits, oraux, photos... issus de personnes locales notamment.

Aussi, le Comité de Pilotage PAH 19 mars 2013 avait donné son avis favorable sur l'accompagnement financier, qui s'élève à 6 000 € HT. De plus, le Conseil Scientifique a émis un avis positif sur le contenu.

le 22 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

En contrepartie, le film documentaire « El Rey de Canfranc », en version française était cédé, libre de droits, pour une durée de 10 ans, afin d'être projeté dans les équipements du réseau d'interprétation du PAH (Bedat, écomusées de la Vallée d'Aspe, maison de Gourette...).

Afin de faciliter administrativement les démarches avec la société de production espagnole (LAZO), il a été décidé de passer une convention avec l'INA, qui fixe l'ensemble des droits et obligations des parties.

Les financements (6 000 € HT soit 7 200 € TTC) sont prévus au budget PAH actions collectives 2014.

Ils feront l'objet d'un remboursement des autres Communautés de Communes du PAH via la convention annuelle financière.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches administratives nécessaires, à signer la convention avec l'INA et à verser la subvention,
- **SOLLICITE** les autres Communautés de Communes du PAH, via les conventions annuelles, pour le remboursement leurs quotes-parts.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures

Affiché le 22.07.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 22 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE